



Tableau de correspondance

Cette liste d'indicateurs correspond aux données publiées dans le présent rapport de développement durable, sachant que les états financiers et le rapport annuel du groupe EDF comportent des informations complémentaires, notamment sur les volets économiques et financiers, qui correspondent pour certains d'entre eux à des informations GRI.

Indicateurs de performance

Économie

Provisions pour déconstruction des centrales
 Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire
 Dépenses de R&D

Environnement

Consommation totale de matières premières (autres que l'eau), par type
 Pourcentage de matériaux consommés qui sont des déchets (recyclés ou non) provenant de sources externes à l'entreprise
 Consommation directe d'énergie, répartie par source primaire
 Description des principaux impacts sur la biodiversité des activités et/ou produits et services de l'entreprise dans les environnements terrestres, d'eau douce et maritimes
 Émissions spécifiques de CO₂
 Émissions de NOx
 Émissions de SO₂
 Quantité totale de déchets par type et par destination (y compris : cendres et % valorisé déchets nucléaires FA et TFA)
 Rejets d'activité dans l'eau et dans l'air
 Impacts environnementaux significatifs des principaux produits et services
 Énergies renouvelables : part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables
 Énergies renouvelables : quantité d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables
 Énergies renouvelables : sites isolés équipés en photovoltaïque
 Énergies renouvelables : vente d'électricité verte à des clients finaux
 Dépenses de protection de l'environnement
 Prélèvements annuels d'eau dans la nappe phréatique et en surface / Volume total d'eau recyclée et réutilisée
 Management de l'environnement (ISO 14001)
 Dépenses de R&D environnement ventilées par domaine
 Pourcentage d'enfouissement des nouvelles lignes moyenne tension

Conditions de travail

Effectifs et répartition par zone / par type
 Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives
 Description des commissions paritaires officiellement chargées des questions de santé et de sécurité, comprenant des représentants de la direction et du personnel ; proportion du personnel couverte par toute commission de ce type
 Accidents du travail ayant donné lieu à un arrêt de plus de trois jours
 Accidents mortels
 Politique et programmes spécifiques de management des compétences et de formation continue
 Taux d'absentéisme
 Taux de formation
 Pourcentage de femmes dans le collège Cadres
 Représentation officielle des employés à la prise de décision ou à la gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise
 Pourcentage de salariés couverts par un système de management santé – sécurité
 Accord FAGERH
 Intervenants dans le nucléaire : dosimétrie, suivi médical

Droits de l'homme

Dépenses de solidarité
 Politique handicapés

Responsabilité des produits

Respect de codes volontaires ; labels ou distinctions décernés à l'entreprise en matière de responsabilité environnementale (ISO 14001)

Autre indicateur

Nombre de clients desservis en électricité dans des conditions d'électrification rurale décentralisée

Légende pour le périmètre de reporting :

Niveau 1 : publication pour la maison mère – Niveau 2 : niveau 1 + certaines sociétés du Groupe – Niveau 3 : publication d'un chiffre consolidé Groupe.

	Référence GRI	Pages
Vision et stratégie	1.1 et 1.2	4
Profil	2.1 à 2.22	6
Gouvernance et systèmes de management	3.1 à 3.20	8 ; 14

Référence GRI (en gras : indicateurs de base GRI)	Référence NRE	Principe du Pacte Mondial	Périmètre 2003 1 – 2 – 3			Pages
	Art. 2.7		X			19
	Art. 2.7		X			19
			X	X	X	22
EN1	Art. 2.1	8	X			20
EN2		8	X			20
EN3	Art. 2.1	8	X			20
EN7	Art. 2.1	8	X	X		16-18 ; 20
EN8	Art. 2.1	8	X	X	X	16
EN10	Art. 2.1	8	X	X	X	16
EN10	Art. 2.1	8	X	X	X	16
EN11	Art. 2.1	8	X			17 ; 20
EN12 EN10	Art. 2.1	8	X			18
EN14	Art. 2.1	8	X	X		16-18 ; 20
EN17	Art. 2.1	9	X	X	X	14
EN17	Art. 2.1	9	X	X	X	14
EN17	Art. 2.1	9	X			15
EN17	Art. 2.1	9	X	X	X	21
EN35	Art. 2.5		X		X	19
EN21/EN22	Art. 2.1 / 2.2	8	X			20
Lien PR6	Art. 2.3 / 2.4 / 2.9	8	X	X	X	8
-	Art. 2.5	8	X			19
-	Art. 2.2	8	X			17
LA1	Art. 1.1		X	X	X	13 (maison mère) Rapport annuel (Groupe)
LA3		3	X		X	12
LA6						Rapport annuel
LA7	Art. 1.2 – 1.5		X	X	X	10
LA7	Art. 1.5		X	X	X	10
LA17	Art. 1.1 / 1.6					12
LA7	Art. 1.2		X	X	X	11
LA9	Art. 1.6		X	X	X	12
LA11		6	X	X	X	13
LA13						12 et Rapport annuel
LA14	Art. 1.5		X			10
LA 15	Art. 1.5					13
Lien LA14	Art. 1.5		X			11
	Art. 1.8		X	X		23
HR4	Art. 1.7	1-6	X			13
PR6	Art. 2.3 / 2.4 / 2.9		X	X	X	8
			X			15 ; 23